

6 juin - 24 août 1944

Lundi 14 août

Jour 70/80

Et le 14 août, Clarence Whitfield fut pendu à Canisy...

BOARD OF REVIEW
ETO 3141
27 JUL 1944

UNITED STATES)
v.)
Private CLARENCE WHITFIELD)
(34672443), 240th Port Com-)
pany, 494th Port Battalion,)
Transportation Corps.)

FIRST UNITED STATES ARMY
Trial by GCM, convened at
Chateau Sidi, Vierville
Sur Mer, France, 20 June
1944. Sentence: To be
hanged by the neck until
dead.

HOLDING by the BOARD OF REVIEW
RITER, SARGENT and STEVENS, Judge Advocates

1. The record of trial in the case of the soldier named above has been examined by the Board of Review and the Board submits this, its holding, to the Assistant Judge Advocate General in charge of the Branch Office of The Judge Advocate General with the European Theater of Operations.

2. Accused was tried upon the following Charge and Specification:

CHARGE: Violation of the 92nd Article of War.
Specification: In that Private Clarence (NMI) Whitfield, Two-hundred Fortieth Port Company, did, at Vierville Sur Mer, France, on or about 1830, 14 June 1944, forcibly and feloniously, against her will, have carnal knowledge of Antela Skrzyniars.

He pleaded not guilty to and, all members of the court present when the vote was taken concurring, was found guilty of the Charge and Specification. Evidence was introduced of four previous convictions, three by summary court: one for absence without leave from place of organization, another for absence without leave from detail and the third for absence without leave for 15 hours; and one by special court-martial for absence without leave for nine hours; all in violation of Article of War 61. All members of the court present when the vote was taken concurring, he was sentenced to be hanged by the neck until dead.



Crédit photo/ US Army/National Archives

...et inhumé le même jour à La Chapelle-Enjuger dans le cimetière militaire provisoire de l'Aubrie. À l'écart des GI's morts au champ d'honneur. Ce sont les commentaires dans l'historique de la 607th compagnie US d'enregistrement des tombes qui attirent l'attention : le 14 août 1944 fut une journée très spéciale et triste lorsque le capitaine W. PEARSON assisté du lieutenant R. E. BERRY et de six hommes de troupe, prit en charge le corps, après exécution, du soldat Clarence WHITFIELD du 494th bataillon portuaire, prisonnier de droit commun, pendu dans le jardin du château de Canisy après être passé en cour martiale. On ne sait pas ce qu'entend le rédacteur par journée très spéciale et triste - spéciale peut-être par le fait que Clarence WHITFIELD est le premier homme à être pendu depuis le débarquement et triste parce qu'habituellement ils inhumèrent des héros ? - on connaît par contre l'histoire de ce jeune noir de 24 ans. Accusé de viol perpétré le 14 juin à Vierville, près de Sainte-Mère-Église, sur une jeune Polonaise, réfugiée et ouvrière agricole, Clarence WHITFIELD est arrêté sur les lieux même par des officiers américains. Jugé le 20 juin au Manoir des Isles à Vierville-sur-Mer, il est condamné à mort par pendaison et exécuté le 14 août, deux

mois, jour pour jour, après son crime à Canisy.

Les historiens américains Robert J. LILLY et François Le ROY, estiment qu'il est impossible de connaître le nombre exact, des viols commis par les GI's, tans le sujet est tabou aux USA. Ils rapportent qu'entre le 14 juin 1944 et le 19 juin 1945, l'armée US a jugé, en France, 68 affaires de viols pour 75 victimes par 139 soldats dont 117 noirs. Ce chiffre interroge fortement sur l'impartialité de la justice militaire américaine.

Reconnaissant qu'il s'agit de faits minoritaires, ils soulignent que le viol commis par Clarence WHITFIELD est caractéristique d'une appartenance à une unité de soutien non combattante, à son identité raciale, son ébriété, l'utilisation d'armes et d'avoir agi avec d'autres soldats à ses côtés.

Michel BOIVIN décrit aussi largement dans La Manche libérée mais meurtrie ce phénomène qui conduira notamment dans les villes de garnison comme Cherbourg mais aussi dans les campagnes isolées, à une peur progressive devant les comportements de certains militaires américains, jetant discrédit et rejet sur l'ensemble des troupes libératrices.

Dès l'été 44, des plaintes sont déposées dans les commissariats de police et les brigades de gendarmerie contre des soldats américains...

Michel BOIVIN